

## SECTION 1: IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT:

**GLUCOHEPTONATE DE SODIUM**

AUTRES MOYENS D'IDENTIFICATION:

Aucun

USAGE RECOMMANDÉ:

Additif de ciment

RESTRICTIONS D'UTILISATION:

Aucun

IDENTIFICATEUR DYU FOURNISSEUR:

**Di-Corp**

**8750-53 Ave**

**Edmonton, AB T6E 5G2**

**780-440-4923**

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:

780-468-4064

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION:

Non dangereux selon la partie 2 du HPR

SYMBOLE DE DANGER:

N'est pas applicable

MENTION D'AVERTISSEMENT:

N'est pas applicable

MENTION DE DANGER:

N'est pas applicable

CONSEIL DE PRUDENCE:

N'est pas applicable

AUTRES DANGERS:

Attention: Si de la poussière est créée pendant l'utilisation, cela peut créer un risque d'explosion de poussière.

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

**NOM CHIMIQUE**

**NUMÉRO DE CAS**

**CONCENTRATION (p/p)**

Glucoheptonate de sodium

13007-85-7

100%

## SECTION 4: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU:

Enlever les vêtements contaminés et laver soigneusement la peau exposée avec de l'eau et du savon. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement à l'eau tiède doucement jusqu'à ce que l'irritation cesse. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

INGESTION:

Rincer la bouche. Si des symptômes apparaissent ou si une grande quantité est ingérée, consulter un médecin. Ne jamais rien faire avaler si la victime est inconsciente, perd rapidement conscience ou convulse.

INHALATION:

Déplacez-vous dans la zone exempte de poussière. Si la victime ne respire pas, si la respiration est irrégulière ou si un arrêt respiratoire survient, fournir de la respiration artificielle ou de l'oxygène par du personnel qualifié. Si les difficultés respiratoires ou la détresse persistent, consulter un médecin.

SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS/ QU'ILS SOIENT AIGUS OU RETARDÉS:

Aucun effet aigu connu sur la santé n'est attendu à la suite d'un contact avec ce produit.

MENTION DE LA NÉCESSITÉ D'UNE PRISE EN CHARGE

Traiter symptomatiquement.

MÉDICALE IMMÉDIATE OU D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL:

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS:

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, un produit chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'éteindre.

AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS:

Aucun.

**DANGERS SPÉCIFIQUES:**

**DANGER DE POUSSIÈRE COMBUSTIBLE POTENTIEL.** La matière en poudre peut former un mélange explosif poussière-air, qui peut être enflammé par une chaleur ou une flamme. Lors de l'évaluation du risque d'explosion de poussières d'un procédé ou d'un échantillon spécifique, les facteurs importants à prendre en compte sont la taille et la forme des particules, la concentration de poussière, la nature des impuretés, la concentration en oxygène, l'humidité et le confinement.

Kst = 67 bar.m/s

**PRODUITS LA COMBUSTION DE DANGEREUX:  
ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET  
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:**

Oxydes de carbone, oxydes de sodium.

Appareil respiratoire autonome requis pour le personnel de lutte contre l'incendie.

## **SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

### **PRÉCAUTIONS, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE**

Porter un équipement de protection approprié, y compris une protection des yeux et des voies respiratoires. Éliminer les sources d'inflammation. Éviter la génération de poussières pendant le nettoyage. Un produit humide peut créer un risque de glissade.

### **MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE**

Recueillir le matériel sec par le vide ou en balayant et en pelletant. Recueillir le matériel non contaminé pour le reconditionnement. Recueillir le matériel contaminé dans un contenant approuvé pour l'élimination. Rincer abondamment la zone de déversement avec de l'eau une fois que toutes les traces de matériau ont été balayées.

## **SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE**

### **PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ DE MANUTENTION**

Éviter le contact avec les yeux ou un contact prolongé avec la peau. Utilisez une bonne hygiène personnelle et un bon entretien. Éviter la formation de poussière. Évitez de respirer la poussière. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Si le matériau est broyé, coupé ou utilisé dans une opération susceptible de générer des poussières, utiliser une ventilation aspirante locale antidéflagrante appropriée.

### **CONDITIONS DE SÉCURITÉ DE STOCKAGE, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS**

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'écart des matières incompatibles.

## **SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

**LIMITS D'EXPOSITION:**

Pas d'information disponible.

**CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE APPROPRIÉS:**

À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Si les opérations de l'utilisateur génèrent de la poussière, utiliser une enceinte de traitement, une ventilation par aspiration à la source ou d'autres contrôles techniques pour maintenir l'exposition des travailleurs sous les limites.

**PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES:**

### **MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE**

Masques à poussière approuvés recommandés pour les niveaux de poussière inférieurs à la TLV. Utiliser un respirateur à filtre à particules correctement ajusté et conforme à une norme approuvée si les concentrations atmosphériques excèdent la valeur TLV ou si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

**PROTECTION DE LA PEAU:**

Préférence personnelle.

**PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE:**

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

**AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION:**

Des vêtements de protection requis pour empêcher le contact. Assurez-vous que la station de lavage des yeux et la douche d'urgence sont disponibles.

## **SECTION 9: PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES**

**APPARENCE:**

Poudre blanche à beige

**ODEUR:**

Inodore

|   |                               |
|---|-------------------------------|
| SEUIL OLFACTIF:                                     | N'est pas applicable          |
| pH:   | 8 - 9 (solution aqueuse à 1%) |
| POINT DE FUSION ET POINT DE CONGÉLATION:            | 161°C                         |
| POINT INITIAL D'ÉBULLITION ET DOMAINE D'ÉBULLITION: | Indisponible                  |
| POINT D'ÉCLAIR:                                     | Indisponible                  |
| TAUX D'ÉVAPORATION:                                 | N'est pas applicable          |
| INFLAMMABILITÉ (SOLIDE ET GAZ):                     | Indisponible                  |
| LIMITES D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSIBILITÉ:        | Indisponible                  |
| TENSION DE VAPEUR:                                  | Indisponible                  |
| DENSITÉ DE VAPEUR:                                  | Indisponible                  |
| DENSITÉ RELATIVE:                                   | Indisponible                  |
| SOLUBILITÉ:   | Soluble dans l'eau            |
| COEFFICIENT DE PARTAGE N-OCTANOL/EAU:               | Indisponible                  |
| TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION:                    | Indisponible                  |
| TEMPÉRATURE DE DECOMPOSITION:                       | Indisponible                  |
| VISCOSITÉ:  | N'est pas applicable          |

## SECTION 10: STABILITY AND REACTIVITY

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| RÉACTIVITÉ:                          | Non réactif dans des conditions normales de stockage et de transport.  |
| STABILITÉ CHIMIQUE:                  | Stable dans des conditions normales de stockage et de transport.   |
| RISQUE DE RÉACTIONS DANGEREUSES:     | Ne se produira pas dans des conditions normales.   |
| CONDITIONS À ÉVITER:                 | Tenir à l'écart de la lumière directe du soleil, de l'air humide, de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. |
| MATÉRIAUX INCOMPATIBLES:             | Oxydants forts.  |
| PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: | Indisponible.  |

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| TOXICITÉ PRODUIT:              | DL50 (orale, rat)> 2000 mg/kg (estimé)   |
| CONTACT AVEC LE PEAU:          | Un contact prolongé peut causer une irritation temporaire.   |
| CONTACT AVEC LES YEUX:         | Peut causer une légère irritation.   |
| INGESTION:                     | Peut causer une irritation si de grandes quantités sont avalées. Des nausées et des douleurs à l'estomac peuvent survenir. |
| INHALATION:                    | La poussière peut causer de l'irritation, notamment de la toux et des éternuements.  |
| CARCINOGENÉICITÉ:              | Non considéré comme cancérigène selon le CIRC, le NTP ou l'OSHA.   |
| TERATOGENICITY:                | Pas d'information disponible.  |
| TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION: | Pas d'information disponible.  |
| MUTAGÉNÉICITÉ:                 | Pas d'information disponible.  |
| TOXICITÉ CHRONIQUE:            | Pas d'information disponible.  |
| EFFETS DES ORGANES CIBLES:     | Aucun connu.   |

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

|                               |               |
|-------------------------------|---------------|
| ECOTOXICITÉ:                  | Indisponible. |
| PERSISTANCE ET DEGRADATION:   | Indisponible. |
| POTENTIEL DE BIOACCUMULATIVE: | Indisponible. |

MOBILITÉ DANS LE SOL: Indisponible.  
AUTRES EFFETS NOCIFS: Indisponible.

### **SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de déterminer si le matériau répond aux critères de déchets dangereux au moment de l'élimination.

### **SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

TDG : Non réglementé  
DOT : Non réglementé  
IATA : Non réglementé  
IMDG : Non réglementé  
NUMERO ONU: N'est pas applicable  
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT: N'est pas applicable  
CLASS DE DANGER: N'est pas applicable  
GROUPE D'EMBALLAGE: N'est pas applicable  
TERMS DE CODE MARITIME INTERNATIONAL: N'est pas applicable  
TRANSPORT EN VRAC: N'est pas applicable  
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES: Aucun.

### **SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

LIS/LES: Sur la liste.  
CLASS DE SIMDUT 1988: Aucun  
TSCA: Sur la liste.

### **SECTION 16: OTHER INFORMATION**

DATE DE PRÉPARATION: 25 janvier 2019

AVIS: Les informations contenues dans ce document sont données de bonne foi, mais aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite.